

J'ai réuni vendredi dernier les élus des communes concernées par le projet de maillage du réseau d'eau du Provinois. C'est un sujet majeur qui représente un investissement considérable :

- majeur parce qu'il répond aux besoins de 80% des communes du secteur concerné qui ont une eau non conforme (28 communes) ou subissent une restriction d'usage (16 communes). Ainsi, 44 communes sur 57 ont une sérieuse difficulté.
- un investissement considérable : 128 kms de canalisation et 40M€ d'investissement.

Le mécanisme de maillage aura 2 incidences :

- un impact sur le prix de l'eau pour l'investissement et le fonctionnement du syndicat mixte qui rassemblera toutes les collectivités concernées
- un impact lié à l'achat d'eau en gros à PROVINS qui dispose, avec ses champs captants de Noyen-sur-Seine, d'une eau de qualité et en quantité

A ce stade, avancer davantage dans le maillage impose un accord politique de tous les élus. J'ai souhaité qu'avant toute décision, l'impact aussi précis que possible soit calculé et présenté aux élus.

Une première réunion a concerné en fin d'année dernière les 29 communes de la Communauté de communes du Provinois.

Cette seconde réunion a concerné toutes les communes du périmètre, soit 28 autres communes, isolées ou appartenant à des syndicats :

- 9 communes « isolées » : CHALAUTRE-LA-GRANDE, CHALMAISON, LA FERTE-GAUCHER, GOUAIX, JOUY-SUR-MORIN, PECY plus SAINT-JUST, VANVILLE et VIEUX-CHAMPAGNE qui ont souhaité être rattachées au projet.
- La CC de la Gerbe
- Le Syndicat du Petit Morin (La Chapelle-Moutils, Lescherolles, Meilleray, Saint-Mars-Vieux-Maison, Saint-Martin-des-Champs)
- Le Syndicat du Plateau Est Montois (Cessey-en-Montois, Jutigny, Lizines, Savins et

Sognolles-en-Montois)

A cette occasion ont été présentés les contours du projet et tout particulièrement un tableau qui retrace pour chaque commune le prix de l'eau actuel, l'impact de l'investissement et du fonctionnement du futur syndicat et au total le prix de l'eau pour les usagers après réalisation des travaux.

Ce projet aura des conséquences sur le prix de l'eau. Mais sa concrétisation est la garantie pour 44 communes et des milliers de foyers de bénéficier d'une eau conforme. Elle dépendra naturellement de la solidarité de tout le territoire, notamment des habitants de la commune de PROVINS et de toutes celles qui ont aujourd'hui une eau conforme.